



LE DOCTEUR CINDY BOKOBZA, LAURÉATE DU PRIX HARMONIE MUTUELLE ALZHEIMER 2021, POUR SES RECHERCHES SUR LES CONSÉQUENCES CÉRÉBRALES À LONG TERME DE LA PRÉMATURITÉ

Paris, le 16 septembre 2021 – A l’occasion de la Journée Mondiale de la lutte contre la maladie d’Alzheimer, Christine Pouliquen-Sina, Vice-Présidente d’Harmonie Mutuelle et Marion Lelouvier, Présidente du directoire de la Fondation de l’Avenir, ont remis le « Prix Harmonie Mutuelle Alzheimer » à Cindy Bokobza, docteur en neurosciences à l’INSERM, pour ses recherches sur les conséquences cérébrales à long-terme de la prématurité. Depuis 12 ans, Harmonie Mutuelle et La Fondation de l’Avenir contribuent, à travers ce prix, à faire avancer la recherche sur la maladie d’Alzheimer.

► PRIX HARMONIE MUTUELLE ALZHEIMER, UNE RÉCOMPENSE POUR SOUTENIR DES PROJETS INNOVANTS

Lauréate de l’année 2021, le Dr Cindy Bokobza a concentré ses efforts sur le diagnostic précoce de la maladie d’Alzheimer. Elle focalise ses recherches sur les prématurés qui présentent des inflammations et développent des lésions cérébrales menant à des déficits moteurs et/ou comportementaux permanents en vieillissant. Selon ses recherches, ces mécanismes pathologiques sont semblables à ceux observés dans le vieillissement ou les maladies d’Alzheimer et de Parkinson. Les cerveaux des personnes nées prématurément seraient alors plus propices à développer des lésions cérébrales à l’âge adulte.

Cette étude permettrait d’évaluer la prématurité comme un nouveau facteur de risque des maladies neurodégénératives et d’améliorer la prise en charge de ces patients anciens prématurés. De plus, l’analyse précise des mécanismes cellulaires impliqués dans ce vieillissement permettra aussi la détection de la maladie à un stade précoce et l’identification de nouvelles cibles thérapeutiques.

L’équipe INSERM-UMR 1141, membre du consortium Premstem, est impliquée dans le projet de recherche sur l’impact potentiel des cellules souches mésenchymateuses chez les prématurés. Les résultats pourraient ouvrir des perspectives en matière de diagnostic et de traitements préventifs pour la maladie d’Alzheimer également.

Depuis plus d’une décennie, les projets soutenus par le « Prix Harmonie Mutuelle Alzheimer » se structurent autour de 4 axes de recherches :

- Diagnostiquer plus tôt la maladie
- Mieux comprendre le fonctionnement de la mémoire
- Développer de nouvelles thérapies
- Approfondir la connaissance de la maladie

► HARMONIE MUTUELLE ET LA FONDATION DE L'AVENIR : UN PARTENARIAT INSCRIT DANS LA DUREE

En partenariat avec la Fondation de l'Avenir, le prix décerné chaque année à des médecins et des chercheurs permet de faire avancer la recherche médicale autour de la maladie d'Alzheimer. Ce partenariat a d'ailleurs déjà démontré, par des brevets et des publications, sa capacité à améliorer la connaissance scientifique, mais aussi la qualité de vie des malades et de leurs proches aidants.

« Le lien entre Harmonie Mutuelle et la Fondation de l'Avenir est plus qu'un simple partenariat. C'est un engagement fort qui permet d'ancrer et arrimer recherche médicale, innovation et valeurs mutualistes autour de la maladie d'Alzheimer. Depuis 12 ans maintenant, nous remettons chaque année ce Prix avec l'envie de récompenser, encourager les chercheuses et chercheurs dont les travaux à la pointe abordent la maladie sous différentes perspectives. Les défis sont majeurs et multiples : améliorer la connaissance scientifique, explorer de nouvelles pistes, faire progresser la qualité de vie des malades et de leurs proches aidants, mieux sensibiliser et informer le grand public. Nos deux entités, aux présidences renouvelées cette année, ont à cœur de pérenniser ce bel engagement » déclare **Marion Lelouvier, présidente du directoire de la Fondation de l'Avenir.**

Cette pathologie est un véritable enjeu pour le système de santé actuel et de la société. En effet, l'accroissement de l'espérance de vie et le vieillissement de la population entraînent une augmentation de la maladie.

En France, plus de 1 250 000 personnes, soit 1,83 % de la population française, sont atteintes par la maladie et 225 000 cas sont diagnostiqués chaque année. Alors, pour Harmonie Mutuelle, se battre contre la maladie d'Alzheimer tout en répondant aux besoins de financements des projets, est la preuve de sa volonté d'améliorer l'accès et la qualité de la médecine pour tous.

Christine Pouliquen-Sina Vice-présidente d'Harmonie Mutuelle : « La maladie d'Alzheimer est un défi de santé publique et un enjeu de protection sociale important. Forts de nos valeurs mutualistes, nous soutenons, grâce au « Prix Harmonie Mutuelle Alzheimer », les projets les plus innovants qui permettront à court ou long terme de réaliser une identification plus précoce du risque de développer une maladie d'Alzheimer. Pour Harmonie Mutuelle, il est essentiel de montrer l'exemple en donnant la voix et les moyens aux chercheurs pour détecter, prévenir, et guérir les malades de cette pathologie. Cette mobilisation autour de la lutte contre la maladie d'Alzheimer depuis plus d'une décennie, est un des engagements clairs de la mutuelle pour permettre l'accès à un meilleur système de santé pour tous. En tant que mutuelle de santé qui protège 5 millions de personnes, notre mission est d'aider et d'accompagner les patients et leur entourage, qui sont confrontés à cette maladie. »

Déchiffrer la maladie :

- 3 000 000 de personnes concernées (médecin et entourage)
- 1 malade sur 2 ignore qu'il est atteint
- En 2050 : nombre de personnes atteintes estimées à 2 250 000 soit 3,3 % de la population française
- 2 à 3 ans : durée moyenne de la pose du diagnostic après le début des premiers symptômes

Pour aller plus loin :

- <https://www.fondationdelavenir.org/>
- <https://www.stop-alzheimer.org/>
- Harmonie Mutuelle lutte contre Alzheimer



À PROPOS D'HARMONIE MUTUELLE

Pour répondre aux nouveaux enjeux de protection sociale, Harmonie Mutuelle affirme que seul le pouvoir du collectif peut apporter des réponses efficaces notamment pour lutter contre les fractures sociales et territoriales.

Harmonie Mutuelle, membre fondateur du Groupe VYV, propose et invente des solutions de solidarité qui donnent à chacun les moyens d'être acteur de sa santé et de la société. Une société qu'Harmonie Mutuelle veut plus inclusive, plus équitable et plus solidaire.

Acteur majeur du mutualisme en France, Harmonie Mutuelle s'engage aux côtés de plus de 65 000 entreprises et des entrepreneurs qui veulent agir dans l'intérêt collectif et les accompagne dans la protection et le développement de leur capital humain. Nos offres assurantielles (en santé, prévoyance, épargne-retraite...) sont amplifiées par la création de lien social et la mise en relation avec des pairs, des experts et des partenaires.

Acteur du temps-long et des transformations sociales et écologiques, Harmonie Mutuelle protège 5 millions de personnes et s'attache à gérer un système de redistribution financière (sous forme de prestations santé et de placements alimentant l'économie réelle notamment) et à réaliser des investissements (fonds d'amorçage, fonds capital développement) pour mettre en place des solutions digitales et technologiques santé.

L'engagement de nos 2 200 représentants élus, l'implication de nos 4 978 salariés, la pertinence de notre modèle et la puissance du Groupe VYV sont autant de forces sur lesquelles nous nous appuyons au quotidien au cœur des territoires et des réseaux locaux, aux côtés des professionnels de santé et des partenaires économiques et sociaux.

Harmonie Mutuelle, Avançons collectif

[Harmoniemituelle.fr](https://www.harmoniemituelle.fr)



À PROPOS DU GROUPE VYV

Le Groupe VYV, entrepreneur du mieux-vivre

Le Groupe VYV est le 1^{er} acteur mutualiste de santé et de protection social en France. Autour de ses 4 métiers (Mutuelle et assurance, Services et assistance, Soins et accompagnement, Habitat et logement social), le Groupe VYV développe des offres complètes et personnalisées pour accompagner et protéger tous les individus tout au long de la vie.

Le Groupe VYV œuvre au quotidien pour être utile à tous et à chacun : près de 11 millions de personnes protégées, 69 000 entreprises clientes en santé et en prévoyance et plus de 26 000 collectivités territoriales.

En 2020, le chiffre d'affaires du groupe est de 9,7 milliards d'euros. L'activité assurance représente 7,7 milliards d'euros dont 5,6 milliards d'euros de cotisations santé et 1,4 milliard d'euros de cotisations prévoyance. L'offre de soins et d'accompagnement, organisée autour des pôles soins, produits et services et accompagnement et de ses 1 400 établissements de soins et de services, génère un chiffre d'affaires de 1,9 milliard d'euros.

Acteur engagé, avec près de 45 000 collaborateurs et 10 000 élus, dont près de 2 600 délégués, le Groupe VYV innove et anticipe pour construire une société plus équitable.

www.groupe-vyv.fr



À PROPOS DE LA FONDATION DE L'AVENIR

La Fondation de l'Avenir a pour vocation de soutenir et de promouvoir la recherche médicale appliquée au bénéfice des patients. Créée en 1987 par la Mutualité, elle est reconnue d'utilité publique depuis 1988. La Fondation incarne, aujourd'hui, le trait d'union entre le mouvement mutualiste et les acteurs de la santé publique. La Fondation de l'Avenir peut compter sur plus de 50 000 donateurs et 40 partenaires issus de l'économie sociale et solidaire, tous mobilisés pour faire avancer le progrès médical. La Fondation a financé plus de 1 200 projets depuis son origine dont de nombreuses premières mondiales. Elle est dirigée par un Directoire, présidé par Marion LELOUVIER, sous le contrôle d'un Conseil de Surveillance, présidé par Daniel HAVIS.

<https://www.fondationdelavenir.org>



CONTACTS PRESSE

Hopscotch PR

Pauline Aufrère, paufriere@hopscotch.fr, +33 7 62 33 74 02
Ghizlane El youssfi, gelyoussfi@hopscotch.fr, +33 1 41 34 21 14



Harmonie Mutuelle, mutuelle soumise aux dispositions du livre II du Code de la mutualité, immatriculée au répertoire Sirene sous le numéro Siren 538 518 473. Numéro LEI 969500JLU5ZH89G4TD57. Siège social : 143, rue Blomet - 75015 Paris.